

AR Prefecture

063-216303099-20230324-20230324_15-DE
Reçu le 28/03/2023

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 24 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (7) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Frédéric CHAZELLE, Yvan CARRET

Absents (3) : Gérard ROURE, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE

Procurations (2) : Gérard ROURE a donné pouvoir à Danièle HORTALA, Mireille CARRET a donné procuration à Yohann CARRET

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date convocation : 16/03/2023

9 ► TRANSFERT INTEGRAL DE LA SECTION « COMMUNE DE SAILLANT » à la COMMUNE DE SAILLANT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment, son article L.2411-12-1 ;

CONSIDERANT qu'il n'existe plus de membres sur la section dénommée « section Commune de Saillant »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ **demande** à Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme de prononcer le transfert intégral des droits, obligations et biens de la section dénommée « section Commune de Saillant » à la commune de SAILLANT, constituée des quatre parcelles suivantes :

Lieu-dit	Numéro	Contenance	Nature	Propriétaire actuel
Le Clos de Bichelonne	A 1641	980 m ²	BR	Section Commune de SAILLANT
Fangody	D 596	24 450 m ²	PA	Section Commune de SAILLANT
Fangody	D 597	310 m ²	PA	Section Commune de SAILLANT
Fangody	D 1547	760 m ²	PA	Section Commune de SAILLANT

↳ **autorise** M. Le Maire à signer les documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Michel ROCHE

